

Tableau de bord gaz



Figure 1 : Point Interface Transport Distribution de Saint-Priest (69)

Photothèque Ph. CORBON

Contrôle de l'exercice d'exploitation 2020









REVISIONS

Version	Date	Description	Auteurs	Relecteur
A	12/10/2021	Première version (jeux de données GRDF de juin 2021)	Maxime JAKOB	Philippe CORBON
В	16/12/2021	Seconde version (jeux de données restreints du SDEM50 du 22/11/2021)	Maxime JAKOB	Philippe CORBON
С	22/12/2021	Complément	Philippe CORBON	Philippe CORBON
D	28/01/2022	Troisième version : restriction aux 25 communes de la concession syndicale	Philippe CORBON	Philippe CORBON

COORDONNÉES

Établissement de Lyon	Contact	
SETEC Énergie Environne	ment Philippe CORBON	

Immeuble Le Bonnel 20 rue de Villette 69003 LYON FRANCE Tél. 04 81 92 08 12 www.setec.fr Directeur Métiers Smart Grid et production d'électricité Tél. 07 60 50 48 69 philippe.corbon@setec.com





Sommaire	
LE TERRITOIRE DE LA CONCESSION	4
LES OUVRAGES SUR LA CONCESSION	7
LINEAIRE DE RESEAU	7
LES OUVRAGES DE RACCORDEMENT	11
LES POSTES DE DETENTE	11
LES ROBINETS DE RESEAU (OU VANNES)	13
LES BRANCHEMENTS	14
AUTRES OUVRAGES	16
LES PROTECTIONS CATHODIQUES	16
LA SÉCURITÉ DES RÉSEAUX	17
LA SURVEILLANCE	17
LA MAINTENANCE	18
DÉCLARATION DE PROJET DE TRAVAUX ET DÉCLARATION D'IN DE TRAVAUX	
LA QUALITÉ	21
NOMBRE DE CLIENTS COUPE SUR INCIDENT	21
ANALYSE COMPTABLE ET FINANCIÈRE	24
VALEUR DU PATRIMOINE	24
ÉCARTS D'INVENTAIRES	25
DATATION DES RÉSEAUX	25
DATATION DES BRANCHEMENTS COLLECTIFS	26
LES INVESTISSEMENTS SUR LA CONCESSION	27
ÉTUDES DE RENTABILITÉ	27
OUVRAGES CONSTRUITS	29

LE COMPTE D'EXPLOITATION	3′
LES ORIGINES DE FINANCEMENT	31
LES DROITS DU CONCÉDANT	32
LE BILAN DES PRODUITS ET DES CHARGES	33
Recettes	33
Dépenses	34
SERVICES AUX USAGERS	35
USAGERS ET CONSOMMATION	35
LES PRESTATIONS DE SERVICE	37
LES RÉCLAMATIONS	34
BILAN	35



Table des illustrations

Figure 1 : Point Interface Transport Distribution de Saint-Priest (69) Photothèque Ph. CORBON0
Figure 2 : Concessions gaz sur le département de la Manche (50) et les 25 dessertes du contrat syndical – source SIG GrDF5
Figure 3 : Le réseau de transport de gaz de la Manche source - Opendata GRTGaz6
Figure 4 : répartition du réseau par technologie7
Figure 5 : âge moyen des réseaux par matériaux et par niveau de pression au prorata du linéaire (base technique)9
Figure 6 : Répartition des âges moyens par commune - source SIG GrDF 10
Figure 7 : Les postes de détente DP issues du SIG GRDF11
Figure 8 : Poste de détente gaz MPB/ BP Pigeon Litan – Donville les Bains Source Google street View11
Figure 9 : les branchements collectifs et les conduites dans les immeubles14
Figure 10 : Compteur de gaz 6 m³/h - source bing15
Figure 11 : la protection des réseaux en acier16
Figure 12 : Photo d'un VSR – source : www.ladepeche.fr17
Figure 13 : le programme de maintenance18
Figure 14 : Les remplacements et vérifications des comptages19
Figure 15 : les DT et DICT20
Figure 16 : évolution du nombre de clients coupés21
Figure 17 : répartition des incidents par cause22
Figure 18 : le poids financier par catégorie d'ouvrage24
Figure 19 : écart entre les bases techniques et comptable : vue de synthèse 24

	0	•	des inventaires te	•	•	
Figure 21: comparatif des inventaires techniques et comptables des branchements collectifs	Figure 21:	comparatif	des inventaires	techniques et	comptables	des





LE TERRITOIRE DE LA CONCESSION

Le Syndicat d'énergie de la manche est l'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz sur le territoire des 51 communes qui lui ont transféré cette compétence.

- 12 communes ont transféré la compétence et leur contrat en 2018
- 5 communes supplémentaires en 2019
- 33 communes supplémentaires en 2020

Fin 2019, le SDEM 50 a renégocié et regroupé l'ensemble des contrats de concessions historiques dans un contrat unique, assurant une équité de traitement de l'ensemble des usagers du service.

Au fur et à mesure des transferts ultérieurs de la compétence gaz par les communes, il intègre progressivement les concessions dans ce nouveau contrat historique syndical de distribution de gaz naturel.

Les contrats de concession de gaz sont liés au découpage communal existant à la date de l'ouverture de marché de l'énergie, le 1^{er} juillet 2000. La « commune » desservie est donc restreinte à ce périmètre, y compris lors de fusion ultérieure à l'an 2000 des communes.

Pour l'exercice d'exploitation 2020, le SDEM 50 dispose de 27 contrats de concession dont 1 regroupement de 25 dessertes.

Le présent rapport ne porte que sur le contrat syndical.

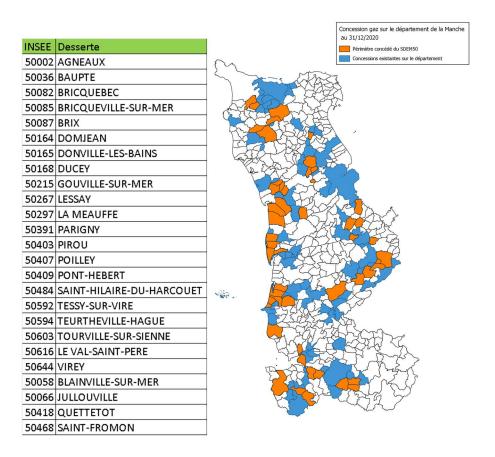




Figure 2 : Concessions gaz sur le département de la Manche (50) et les 25 dessertes du contrat syndical – source SIG GrDF





La fusion des communes entraîne le transfert de la compétence de l'ensemble des concessions attaché à cette commune au SDEM50. Le **département de la manche compte 114 concessions de gaz naturel**, dont 2 en délégation de service public avec mise en concurrence et 112 dessertes historiques déléguées à GRDF. La fusion des communes ne modifie pas le statut de la desserte gazière pour les communes « associées » (communes historiques ou DSP mise en concurrence).

Nature du gaz : Gaz de type H sur 100% des concessions. Le gaz naturel à haut pouvoir calorifique (H) dispose d'un pouvoir calorifique compris entre 10,7 kWh/m³ et 12,8 kWh/m³ (arrêté du 16 septembre 1977).

Concessionnaires du SDEM 50 : GrDF dessert l'ensemble des concessions.

Nombre de contrats du présent document : 1 (le contrat

historique)

Les ouvrages de la concession sont constitués par l'ensemble des installations fixes utilisées par le concessionnaire.

Le concessionnaire a seul le droit de faire usage des ouvrages de la concession.

La concession est alimentée par le réseau de transport de GRTGaz sur le

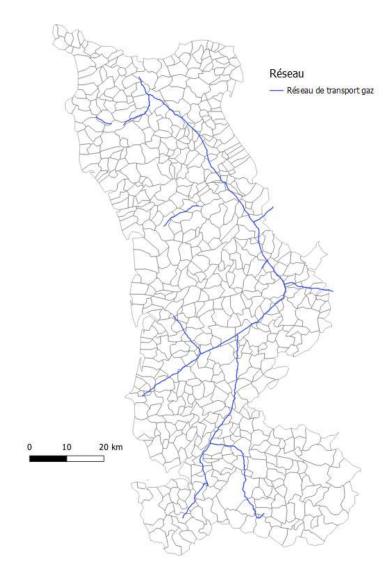


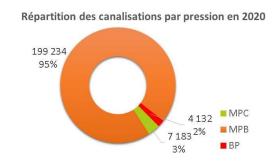
Figure 3 : Le réseau de transport de gaz de la Manche source - Opendata GRTGaz





LES OUVRAGES SUR LA CONCESSION

LINEAIRE DE RESEAU



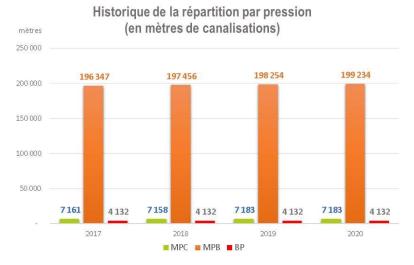


Figure 4 : répartition du réseau par technologie

- La concession globale représente 211 km de canalisations. Entre 2018 et 2020, le linéaire a augmenté d'environ 1 km.
- ❖ 95% des réseaux sont exploités en moyenne pression B (comprise entre 0,4 et 4 bars et qui assure la liaison entre le réseau d'amenée moyenne pression et les clients) et 3% en moyenne pression C (>4 bars).
- ❖ Le réseau MPB nécessite moins de maintenance que le réseau BP (surveillance du réseau divisée par 12). Il bénéficie d'organe de coupure de sécurité par détection de fuite liée à la variation de pression (prises de branchement avec déclencheur intégré - PDBI).
- Les réseaux en basse pression se situent exclusivement sur la commune de Donville-les-Bains. Les matériaux exploités en basse pression ne sont pas tous compatibles à la pression MPB.

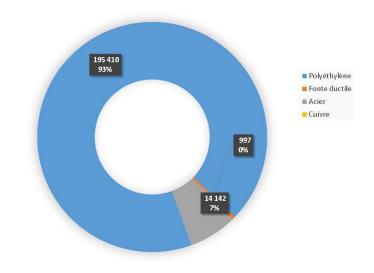
BP = Basse Pression comprise entre 0,017 et 0,05 bar

MPB = Moyenne Pression comprise entre 0,4 et 4 bars MPC = Moyenne Pression comprise entre 4 et 25 bars

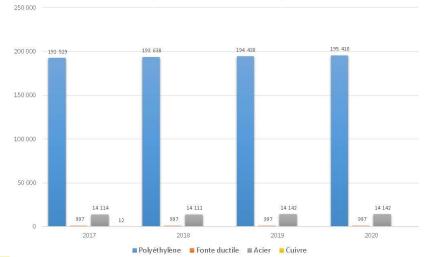




Répartition des canalisations par matière en 2020 (en mètres)



Historique de la répartition par matière (en mètres de canalisations)



- Les canalisations en polyéthylène sont très majoritaires, représentant 93% du réseau.
- Les canalisations en acier représentent 7% du réseau.
- ❖ Les réseaux en fonte ductile (moins de 1%) sont exclusivement présents sur la commune de Donville-les-Bains.

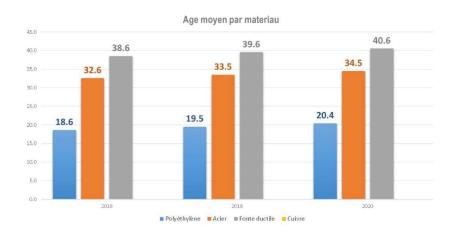
Il est à noter que le linéaire de réseau n'évolue pratiquement pas depuis 4 ans (essentiellement des petites extensions) et n'a pas donné lieu à du renouvellement. Aussi, l'âge moyen des réseaux progresse chaque année par le vieillissement des ouvrages.

La concession du SDEM50 est globalement plutôt jeune.

Les réseau en fonte ductile sont les plus ancien, ainsi que ceux en technique acier.







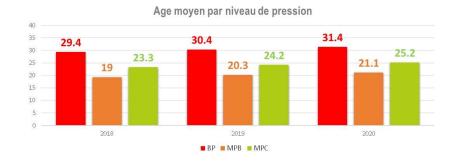


Figure 5 : âge moyen des réseaux par matériaux et par niveau de pression au prorata du linéaire (base technique)

- L'âge moyen du réseau sur l'ensemble du périmètre du SDEM est de 21,5 ans en 2020 contre 20,6 ans en 2019.
- ❖ Le réseau de fonte ductile présente une moyenne d'âge élevée et en augmentation depuis 2017, mais ne représente qu'une infime part du réseau, concentrée sur la commune de Donville-les-Bains.

❖ L'âge moyen dépend de la qualité de saisie des années dans la base technique. Aussi, ces chiffres doivent être pris avec prudence. A titre d'exemple, il est fort peu probable que GrDF est posé des canalisations en fonte après 1980, soit que l'âge moyen de la fontes ne soit que de 40,6 ans.



- 3,61 km de réseaux ont également plus de 45 ans. Ils sont donc totalement amortis.
- ❖ 4 communes ont des réseaux de plus de 50 ans avec notamment Donville-les-Bains avec 3300 mètres de canalisations et Agneaux avec 3323 mètres.

À Donville-les-Bains, sur 1344m de canalisations acier de plus de 50 ans, 54% sont en acier non protégé cathodiquement de façon active contre les phénomènes de corrosion.





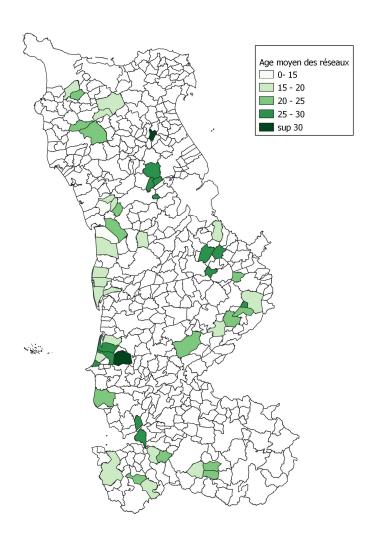


Figure 6 : Répartition des âges moyens par commune - source SIG GrDF



LES OUVRAGES DE RACCORDEMENT

LES POSTES DE DETENTE

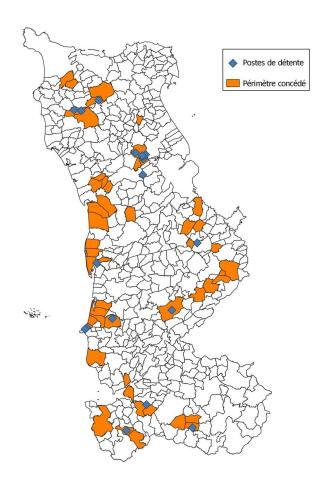


Figure 7 : Les postes de détente DP issues du SIG GRDF

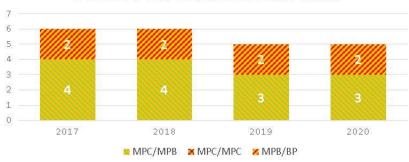


Figure 8 : Poste de détente gaz MPB/ BP Pigeon Litan – Donville les Bains Source Google street View





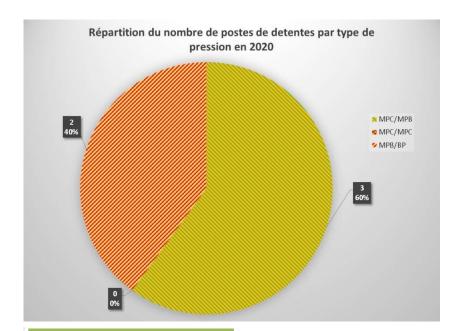
BILAN DES POSTES DE DÉTENTES DP SOUS FORME D'HISTOGRAMME SUR 5 ANS



À noter : La téléexploitation des 3 postes de détente MPC/MPB a été mise en place en 2019

La télé exploitation permet de suivre les consommations de gaz transitant par le poste (télémesure) et d'intervenir rapidement en cas d'urgence (coupure à distance)

Elle permet aussi la régulation de pression dans les ouvrages, notamment pour l'intégration des producteurs de biométhane sur le réseau. Il s'agit alors de réguler la pression selon les saisons et la consommation de gaz issu du poste pour privilégier la production locale de biométhane.



Poste de détente

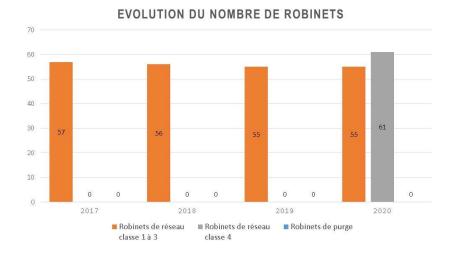
Matériel ayant pour fonction d'abaisser la pression du gaz distribué du réseau général au niveau de pression utilisable par chaque client





LES ROBINETS DE RESEAU (OU VANNES)

- ❖ 116 robinets de réseaux sont en exploitation en 2020 (contre 55 en 2019 et 56 en 2018). L'augmentation du nombre de robinets en 2020 est due à la réintégration des robinets de Classe IV à l'inventaire transmis à l'Autorité Concédante. Ces vannes sont considérées par GRDF comme non essentiellement à l'exploitation du réseau et ne font à ce titre l'objet d'aucune maintenance autre que la surveillance de fuite.
- Ces informations n'étaient pas disponibles avant 2020, malgré les demandes dans le cadre du contrôle.





Vannes

Matériel servant à couper très rapidement le débit de gaz dans la canalisation en cas d'incident.

Certaines vannes servent de purge, notamment lors de la





LES BRANCHEMENTS

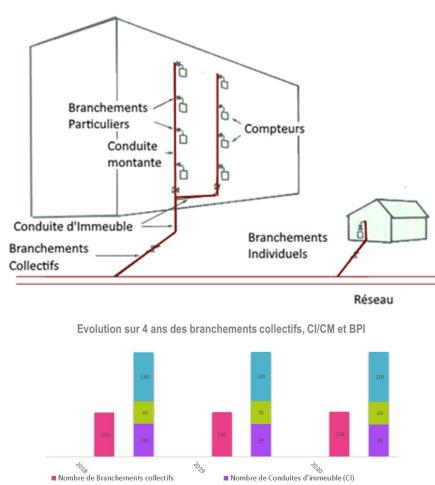


Figure 9 : les branchements collectifs et les conduites dans les immeubles

■ Nombre de Branchements particuliers d'immeuble

❖ Le nombre de branchements collectifs ainsi que le nombre de branchements particuliers d'immeuble n'ont pratiquement pas augmenté entre 2019 et 2020. : les nouveaux clients raccordés au réseau compensent donc les branchements qui ferait l'objet d'une dépose

Les branchements particuliers sont de 2 types : les branchements des immeubles collectifs et les branchements individuels.

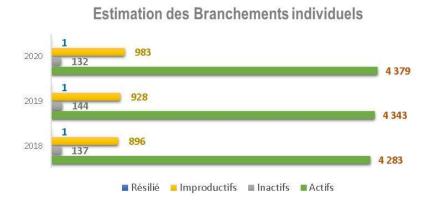
Les branchements peuvent être classés en :

- **Productifs** : assurant ou ayant assuré dans l'année une desserte de gaz
- Improductifs : le compteur de gaz a été supprimé du branchement et remplacé par un bouchon (vacances de plus de 6 mois)
- **Inactifs**: le compteur est présent, mais il n'y a pas de client (vacances de moins de 6 mois).

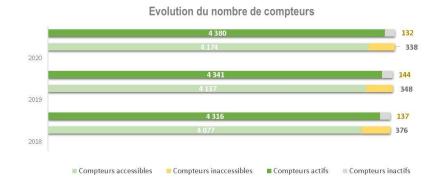




Nombre de Conduites montantes (CM)



Il est à noter que seuls les branchements particuliers en immeuble collectif font l'objet d'un inventaire technique exhaustif.



❖ Le taux de compteurs inactif est en légère augmentation depuis 2018 : passant de 19% à 20% en 2019 et 2020.

- ❖ À l'inverse les compteurs inactifs font l'objet d'une dépose systématique pour des questions de sécurité lorsqu'ils deviennent improductifs soit au bout de 6 mois : leur taux est en constante diminution.
- Seulement 7,5% des compteurs sont inaccessibles en 2020 ce qui est stable par rapport à 2019.



Figure 10 : Compteur de gaz 6 m³/h - source bing





Evolution de longueur des canalisations en acier protégé et en acier non protégé



Répartition de nombre de protection cathodique par famille d'équipement en 2020

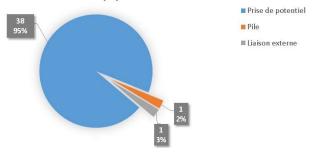


Figure 11 : la protection des réseaux en acier

Les réseaux dits non protégés ne disposent pas d'une protection active, mais uniquement d'une protection passive (revêtement externe).

AUTRES OUVRAGES

LES PROTECTIONS CATHODIQUES

Le linéaire en acier non protégé représente près de 5% du linéaire du réseau en acier et ne varie pas depuis 2017.

Protection cathodique

Technique de « protection active » contre la corrosion d'un matériau métallique au contact d'un électrolyte.

La protection cathodique est obtenue par l'application d'une tension capable de fournir un courant cathodique suffisant à la

- Il serait dangereux de mettre une protection active sur un réseau non protégé. Seul la dépose permettrait de diminuer ce linéaire de réseau.
- Le réseau protégé bénéficie d'un électrolyte qui le protège et augmente grandement sa durée de vie technique.

L'implantation de ces ouvrages vise à assurer une meilleure protection des canalisations en acier, en permettant un rééquilibrage de leur potentiel électrolytique afin de limiter les phénomènes de corrosion.





La surveillance des réseaux gaz est réalisée par GrDF de deux manières : soit avec le véhicule de surveillance des réseaux (VSR), soit à pied. Cette surveillance consiste en une recherche systématique

	2017	2018	2019	2020
Longueur annuelle moyenne à surveiller km	68.64	68.92	69.14	69.39
Longueur totale programmée en km	34.32	81.08	102.89	13.24
Longueur totale programmée à pied en km	4.33	0.60	2.51	0.09
Longueur totale programmée par VSR en km	29.99	80.48	100.38	13.16
Longueur totale réalisée en km	48.87	94.83	124.24	24.90
Longueur totale réalisée à pied en km	7.50	6.45	6.79	6.04
Longueur totale réalisée par VSR en km	41.37	88.38	117.45	18.86

- En 2020, la surveillance des réseaux a concerné un linéaire de 24.9 km, soit 11,2% du réseau, dont près de 76% s'effectuent par VSR.
- Les données de contrôle ne permettent pas de vérifier de l'exhaustivité de la surveillance réalisée par rapport à la liste physique des ouvrages dont la surveillance était programmée

La surveillance des réseaux doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (RSDG n° 14), sur le moyen terme (4 ans), voire en deçà (plusieurs fois par an) pour certaines typologies de réseaux (RSDG n°13.2 et 14) tels les réseaux nouvellement mis en service, les réseaux en acier sans protection cathodique active ou les réseaux en basse pression.

LA SÉCURITÉ DES RÉSEAUX

LA SURVEILLANCE

La déclinaison des RSDG est établie par l'opérateur GRDF dans le cadre de son référentiel technique :

- Tous les 4 mois pour tous les réseaux en basse pression, dont la fonte et les Aciers non protégés
- Tous les 12 mois pour les autres canalisations en acier non protégés
- ❖ Tous les 12 mois pour le réseau MPC à surveillance renforcée
- Tous les 48 mois pour toutes les autres canalisations.

La longueur annuelle moyenne est estimée à 69,39 km à partir de ces éléments. Sur 4 ans, la moyenne réalisée par GrDF est de 73,21 km.



Figure 12 : Photo d'un VSR – source : www.ladepeche.fr





LA MAINTENANCE

❖ Les données disponibles permettent de constater que GrDF a atteint ses objectifs de maintenance programmée sur l'année 2020 en volume, sans pour autant permettre une vérification exacte de ce qui a été réalisé, des opérations anticipées ou reportées.

Maintenance des autres ouvrages, hors comptage							
Année	2018		2019		2020		
	Planifiées	Réalisées	Planifiées	Réalisées	Planifiées	Réalisées	
Postes de détente réseau	5	5	5	6	4	4	
Robinets	28	28	26	27	24	28	
Ouvrages de branchements collectifs	28	28	38	38	27	27	
Conduites d'Immeuble	nc	28	nc	38	nc	26	
Conduites Montantes	nc	16	nc	25	nc	29	
Conduites de Coursive	nc	0	nc	1	nc	0	
Tiges Cuisines	nc	0	nc	0	nc	0	
Nourrices	nc	13	nc	13	nc	5	
Branchements particuliers	nc	208	nc	261	nc	155	
Ouvrages de protection cathodique	nc	34	nc	23	nc	30	

Figure 13 : le programme de maintenance

Le concessionnaire ne communique que très peu d'éléments sur ses prévisions de maintenance annuelle, et transmet uniquement un bilan au SDEM50.

- En 2020, l'intégralité des postes de détente de la concession a été contrôlée selon les volumes transmis, sans pour autant permettre une vérification exacte de ce qui a réellement été effectué.
- Sur 116 robinets de réseau dont 55 en classe supérieur à IV, seuls 24 ont fait l'objet d'une planification et 28 ont été maintenus en 2020. Là encore, aucun fichier ne

- permet de vérifier d'éventuels retards ou reports ni de l'exactitude entre la programmation et la réalisation.
- ❖ 30 contrôles ont été effectués sur les protections cathodiques des ouvrages en 2020. De nouveau, il n'a pas été transmis de liste de ce qui devrait être fait, des actions de maintenance réalisées sur le volume programmé, des actions réalisées par anticipation ou des éventuels reports de programmation.

L'arrêté du 13 juillet 2000 fixe les obligations relatives à la sécurité de la distribution de gaz (RSDG). Des cahiers des charges particuliers arrêtés par la profession en déclinent la mise en œuvre opérationnelle sur des sujets particuliers (règles de l'art). Le RSDG 14 concerne la surveillance et la maintenance des réseaux. Il a pour objet de définir les dispositions principales que l'opérateur de réseau doit respecter à minima pour se conformer aux exigences de l'article 20-alinéas 1 et 2 de l'arrêté RSDG précité :

- Modalités de contrôle
- Informations à prendre en compte pour procéder à un diagnostic.

L'opérateur arrête alors des gammes de maintenance par typologie d'ouvrages (organes de coupure de réseau, postes de détente de réseau, dépose pose de compteurs...) ou par nature d'activité (recherche de fuite, protection contre la corrosion...).





Après analyse et interprétation des mesures et des défaillances, l'opérateur de réseau :

- Établit le diagnostic de l'état du réseau,
- Décide des actions à entreprendre,
- Planifie et réalise ces plans d'action (réparation, renouvellement, mise en sécurité…).

Le diagnostic est établi à partir d'éléments objectifs tels que :

- Les défaillances constatées d'ouvrages pouvant mettre en cause la sécurité,
- Les résultats de la recherche systématique de fuite par véhicule (VSR) ou à pied (RSF),
- Les anomalies constatées au cours des interventions sur appels de tiers.

Pour la maintenance des compteurs, le concessionnaire procède à des opérations périodiques de pose et dépose des compteurs domestiques (DPCP) tous les 20 ans, et des poses et dépose des compteurs industriels (DCPI) tous les 5 ans pour les typologies de compteurs présents sur le territoire du SDEM50

Déposes poses de compteurs domestiques (DPCD) et industriels (DPCI) pour l'année 2020							
Technologie de compteur	Nombre total de DPC réalisées de l'exercice	DPC en retard de l'année précédente (report) non réalisées	Nombre de DPC de l'exercice non réalisées	Report sur exercice suivant (Stock à fin d'année)			
Compteurs domestiques à soufflet	275	154	26	180			
Compteurs industriels à soufflets	5	0	0	0			
Compteurs industriels à pistons rotatifs ou de vitesse	3	0	0	0			

Figure 14 : Les remplacements et vérifications des comptages

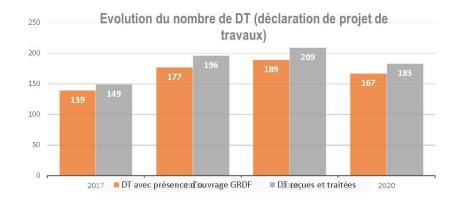
Les opérations de DPCD et DPCI permettent de maintenir la qualité du comptage et d'éviter des pertes financières à l'opérateur (sous comptage par usure des comptages)

Les opérations de DPCD pour les particuliers sont également l'occasion de remplacement diffus des compteurs à soufflet par les compteurs GAZPAR de même technologie.





DÉCLARATION DE PROJET DE TRAVAUX ET DÉCLARATION D'INTENTION DE TRAVAUX



Evolution du nombre de DICT (déclarations d'intention de commencement de travaux)

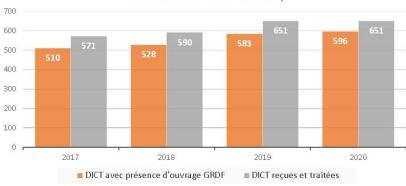


Figure 15 : les DT et DICT

- GRDF traite l'ensemble des déclarations de travaux référencées via le guichet unique, DT réalisées par les responsables de projet ou Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) adressées par les exécutants de travaux, dans les délais réglementaires.
- ❖ Les travaux ne peuvent en aucun cas commencer avant la réponse des exploitants de réseaux sensibles, dont GRDF quand il est concerné. GRDF transmet dans ses réponses des recommandations techniques utiles à la sécurité des chantiers et un plan des ouvrages à grande échelle.
- Par ailleurs, GRDF assure en continu le traitement des réponses aux éventuels travaux urgents.
- Le contrôle du SDEM 50 permet d'identifier qu'un trop grand nombre d'opérations des donneurs d'ordre de travaux sur voirie émet des DICT (ce qui est déjà très bien) qui n'ont pas fait l'objet préalablement d'une DT (ce qui serait mieux).
- Le Syndicat prévoit de travailler ce sujet avec GRDF et ses collectivités pour améliorer le nombre de DT
- ❖ La baisse du nombre de DT DICT en 2020 est essentiellement liée à la pandémie et ses conséquences sur le volume des travaux publiques.





LA QUALITÉ

NOMBRE DE CLIENTS COUPE SUR INCIDENT

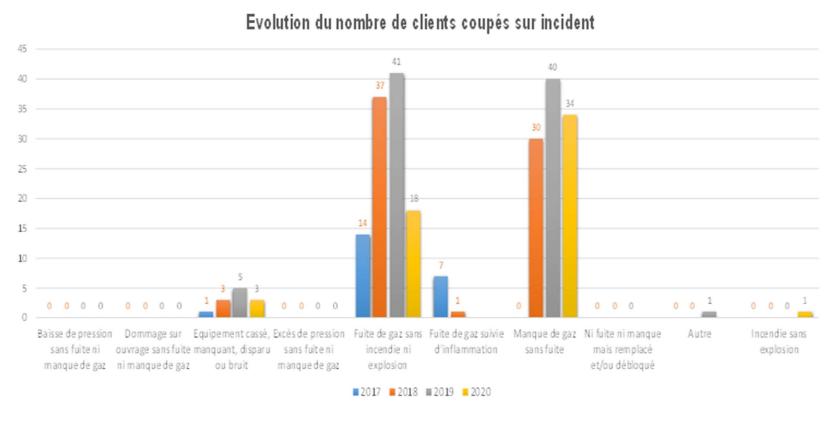


Figure 16 : évolution du nombre de clients coupés

- ❖ Sur l'exercice 2020, **35 incidents ont été comptabilisés** sur les ouvrages concédés (51 en 2019, 29 en 2018 et 22 en 2017).
- ❖ La majorité des incidents concerne les ouvrages de raccordement (branchements sur réseau).





En 2020, ils représentent 84 % des incidents, avec 38 incidents sur les branchements individuels ou collectifs. En 2019, ils représentent 62% des incidents.

Répartition des incidents par cause et par année Répartition des incidents par cause et par année Répartition des incidents par cause et par année Environnement Dommages Défaut de mise en œuvre/Fausse Matériel Autre

Figure 17 : répartition des incidents par cause

- Sur les 2 derniers exercices, les causes principales d'incident sont dues à des problématiques d'altération de l'intégrité des ouvrages, de défaillance de matériel ou de défauts de mise en œuvre à savoir 64 % en 2020 et 68% en 2019.
- Depuis 2018, les incidents résultent, en grosse majorité, de l'altération de l'intégrité ou de défaillances des

constituants. Ces chiffres peuvent suggérer des besoins en renouvellement.





- ❖ En 2020, la survenue des incidents a eu pour conséquence d'interrompre la fourniture de gaz chez 35 usagers. Le nombre d'usagers coupés est en baisse par rapport à l'exercice 2019 (51 usagers coupés), mais reste relativement contenu.
- Il est à noter une baisse globale des incidents et une amélioration de la qualité de remplissage des causes par les agents d'intervention





ANALYSE COMPTABLE ET FINANCIÈRE

VALEUR DU PATRIMOINE

❖ La valeur brute globale des ouvrages constituant les réseaux de distribution de gaz s'élève à 19,9M fin 2020. Les canalisations représentent la part la plus importante de cette valeur brute (69% en 2020).

Répartition de la valeur brute des ouvrages en 2020

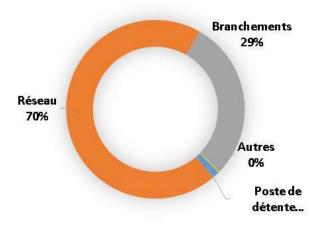


Figure 18 : le poids financier par catégorie d'ouvrage

La valeur brute correspond au prix d'achat de l'installation à son origine.

Figure 19 : écart entre les bases techniques et comptable : vue de synthèse

Bases de don	Bases de données techniques			Bases de données comptables				
Les ouvrages	Quantité	Unité	Quantité	Unité	Valeur Brute (k€)	Dont origine AOD (k€)		
Poste de détente réseau	5	pièces	13	pièces	186	0		
Téléexpl fixe R			3	pièces	10	0		
Canalisations	212 569	pièces	212 361	mètres	9 988	690		
Vannes	116	pièces	ſ					
Branchements Collectifs	136	pièces	142	pièces	159	2		
Branchements individuels	nc	pièces	4 657	pièces	3 675	323		
Conduites d'immeuble	98	pièces	103	pièces	85	3		
Conduites montantes	69	pièces	124	pièces	267	10		
Nourrices de compteurs	nc	pièces						
Branchements particuliers	5 495	pièces						
Tiges cuisine	nc	pièces						
Dispo. protect. Bcht	nc	pièces	57	pièces	14	0		
Protection cathodique	40	pièces	1	pièces	6	0		
Compteurs	4 512	pièces	nc	pièces	0	0		

En2020, les compteurs ont fait l'objet d'un transfert de propriété à la concession. Pour autant, le fichier des inventaires comptables ne dispose d'aucune information à ce sujet.

De nouvelles lignes comptables font également leur apparition dans les inventaires, sans pour autant que des inventaires techniques ne soient fournis.

C'est notamment le cas des Dispositifs de protection des branchements et de ligne de téléexploitation fixe.

Enfin les inventaires techniques des branchements individuels sont toujours réclamés.





ÉCARTS D'INVENTAIRES

DATATION DES RÉSEAUX

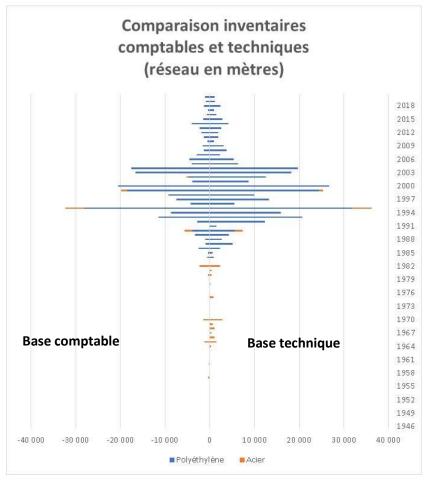


Figure 20 : comparatif des inventaires techniques et comptable de réseau

- ❖ Les inventaires comptables et techniques des biens concédés sont censés être corrélés. Or, le concessionnaire utilise deux bases de données différentes (l'une émanant d'une base technique − la cartographie - et l'autre d'une base comptable). Ces 2 bases de données ne sont pas exhaustives donc pas de fiabilité globale.
- ❖ Des écarts annuels peuvent exister lorsque les travaux sont effectués sur un exercice et l'immobilisation sur un autre (pluriannualité de chantier...). Cependant la majorité des écarts historiques provenait souvent d'oubli dans la dépose et repose de canalisation, dans les remises gratuites non comptabilisées ou d'erreurs de saisie de date dans la base technique. Le suivi des écarts est un critère de la qualité des données de GRDF.
- En ce qui concerne le réseau, les deux bases présentent des silhouettes quasi similaires, même si des disparités par communes ou par année restent remarquables.





DATATION DES BRANCHEMENTS COLLECTIFS

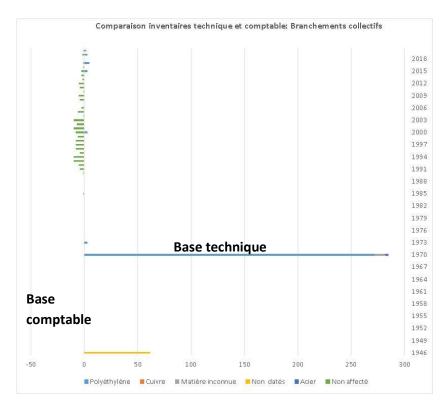


Figure 21 : comparatif des inventaires techniques et comptables des branchements collectifs

Concernant les branchements collectifs, on constate un effort de fiabilisation de la base comptable au début des années 1990.

- Néanmoins, la mise en place progressive d'une base de données technique dans le cadre des Relevés d'Inventaire des Ouvrages (RIO) n'a pas fait l'objet de modification et de correction des bases comptables.
- Ces écarts entre inventaires techniques et comptables ont d'importantes répercussions sur les données comptables (Valeurs Nettes Comptables, amortissement, etc.).
- Un travail sur la datation de la base technique doit être fait, la grande majorité des branchements collectifs étant inscrit en 1970.





LES INVESTISSEMENTS SUR LA CONCESSION

ÉTUDES DE RENTABILITÉ

	Foutes concessions confondues	2017	2018	2019	2020
Nomb	re d'études total de rentabilité reçues	14	22	16	9
Ensemble des	BA≥0	12	19	11	\$
Bil	B/I négatifs	2	3	5	1
Nombre	Nombre d'études de rentabilité dernière version				6
Ensemble des	BA≥O	\$	14	7	5
BH	B/I négatifs	1	1	5	1
	Linéaire de réseau prévu en m	117	7 683	1 576	267
B/I ≥0	Nombre de branchements prévus	117	223	39	14
	Linéaire de réseau prévu par branchement en m	10.0	34.5	40.4	19.1
No	mbre de travaux total dans l'année	17	17	23	22
	Nombre de dossiers travaux	2	5	4	6
	Linéaire réseau réalisé en m	251	1 076	631	1 004
Études Bil aboutissant	Nombre de branchements réalisés	21	69	34	44
à un dossier de	mestissements nets actualisés réalisés (k€)	22.0	147.9	39.1	81.6
travaux dans l'année	Participations financières complémentaires demandées aux clients en années 0 (k€)	0.0	1.9	4.7	12.8
Gallo I di Bio	Montant des remises gratuites réalisées (k€)	31.0	425	49.8	29.5
	Linéaire de réseau moyen par branchement réalisé en m	12.0	15.6	18.6	22.8
	Nombre de dossiers travaux	3	3	10	7
	Linéaire réseau réalisé en m	44	38	217	99
Études Bil simplifiées	Nombre de branchements réalisés	3	3	10	7
aboutissant à un	hvestissements nets actualisés réalisés (k€)	39.0	18.5	70.8	60.8
dossier de travaux dans l'année	Participations financières complémentaires demandées aux clients en années 0 (k€)	0.0	12	8.0	6.4
	Montant des remises gratuites réalisées (k€)	0.0	0.5	0.0	0.0
	Linéaire de réseau moyen par branchement réalisé en m	15.0	12.7	21.7	14.1
	Nombre de dossiers travaux	12	9	9	9
	Linéaire réseau réalisé en m	0	0	0	0
	Nombre de branchements réalisés	20	16	19	23
Affaires globales et	hvestissements nets actualisés réalisés (k€)	47.0	36.1	54.9	83.3
Affaires sans étude de rentabilité	Participations financières complémentaires demandées aux clients en années 0 (k€)	0.0	8.0	8.8	8.1
	Montant des remises gratuites réalisées (k€)	0.0	0.0	0.0	0.0
	Linéaire de réseau moyen par branchement réalisé en m	0.0	0.0	0.0	0.0





- Conformément aux dispositions de l'article 9 du cahier des charges, les extensions du réseau de distribution peuvent se faire selon plusieurs modalités qui dépendent du taux de rentabilité de l'opération.
- ❖ Les articles R 432-8 et suivants du code de l'énergie relatif au développement de la desserte gazière imposent comme critère de décision des extensions de réseau, l'atteinte d'un ratio de calcul de rentabilité tel que défini par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2008 fixant le taux de référence pour la rentabilité des opérations de desserte gazière mentionné à l'article 36 de la loi n°2006-1537 du 7 décembre 2006 (depuis codifié au code de l'énergie)
- Ainsi le seuil de rentabilité doit être positif pour que le concessionnaire engage les travaux d'extension selon la formule suivante :

$$\frac{B}{I} \ge 0$$

$$O\grave{u} B = R-D-I^{10}$$

- En 2020, 9 études de calcul de rentabilité ont été menées pour 6 projets distincts
- ❖ 7 projets ont fait l'objet de B/I simplifiés pour des extensions de moins de 35 mètres et 9 raccordements directs sur le réseau par des branchements secs ont été réalisés via les prestations prévues au catalogue du concessionnaire.
- ❖ 22 chantiers de raccordement et la pose estimée de 1004 m de canalisations et 44 branchements individuels ou collectifs.
- ❖ Le nombre de branchements réalisés dans le cadre des études B/I est uniquement de l'extension. À cela s'ajoutent les branchements réalisés dans le cadre de la densification ou du renouvellement (9 BRI au total en 2020).



OUVRAGES CONSTRUITS



- En 2019 et 2020, les travaux ont principalement consisté en la création de canalisations nouvelles et de branchements.
- En 2020, les travaux d'extension représentent 1103 m et 133 branchements ont été réalisés dans le cadre de ces extensions.

Comme le prévoit le cahier des charges, le concessionnaire est en charge des travaux sur les ouvrages (extensions, renouvellement, déplacements d'ouvrages, etc). Les canalisations de réseau gaz sont posées via deux typologies de travaux : des extensions ou des renouvellements

Ouvrages construits							
Année	2017	2018	2019	2020			
Longueur construite (Linéaire de réseau posé en m)	437	1 136	896	1 103			
1er établissement	436	1 124	879	1 103			
Renouvellement	1	12	17	0			
dont renouvellement acier	0	10	6	0			
dont renouvellement polyéthylène	0	2	11	0			
dont renouvellement divers	1	0	0	0			
Nombre de Branchements Collectifs et Branchements Individuels	54	90	73	140			
1er établissement	45	89	63	133			
Renouvellement	6	1	10	7			

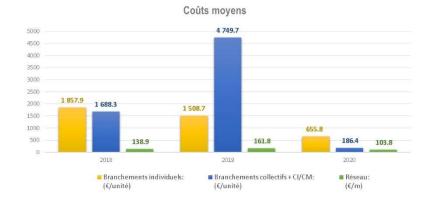
❖ Depuis 2017, les travaux de renouvellement ne concernent qu'une faible partie du linéaire exploité, soit seulement 1m en 2017, 12m en 2018 et 17m en 2019 et 0m en 2020





Le coût moyen de construction des ouvrages, établit quelques soit la typologie des travaux

Année	individuels:		Réseau: (€/m)
▼	▼.	(€/unité)	•
2018	1 857.9	1 688.3	138.9
2019	1 508.7	4 749.7	161.8
2020	655.8	186.4	103.8



Il est cependant attiré l'attention que le coût moyen du raccordement des ouvrages collectifs (Branchements, Conduites montantes et d'Immeuble...) est fortement dépendant de la typologie des immeubles (nombre d'étages...)

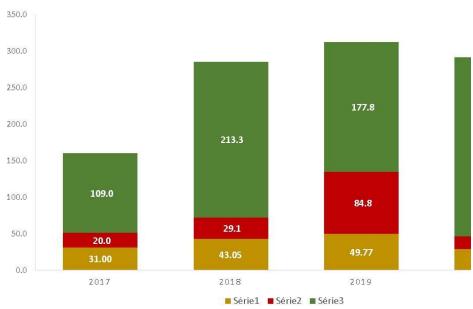
Il est donc de par sa nature très variable, notamment sur les opérations de renouvellement.





LE COMPTE D'EXPLOITATION

LES ORIGINES DE FINANCEMENT



L'intégration des remises gratuites permet une analyse des montants engagés dans le cadre des chantiers dans l'année. En 2020, les 291,6 k€ d'extensions réalisés ont été financés à hauteur de 10 % par les remises gratuites de tiers.

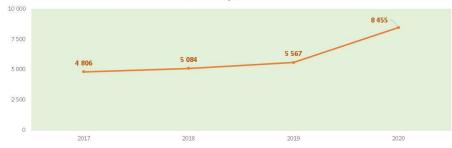




LES DROITS DU CONCÉDANT

Droits du concédant en (k€)				
Année	2017	2018	2019	2020
Valeurs Brutes des Remises Gratuites	2 935	3 708	3 827	14 222
Valeur Brute des Remises Gratuites par les Tiers	756	825	947	1 028
Valeur Brute des biens financés par GrDF au titre des contrats précédents	2 178	2 883	2 880	13 195
Amortissements des Remises Gratuites	1 239	1 550	1 651	5 803
Amortissement sur les remises gratuites des tiers	173	191	232	259
Amortissement sur les biens financés par GrDF au titre des contrats précédents	1 066	1 359	1 419	5 544
Amortissement sur la part financée par GrDF du contrat en cours	3 308	3 281	3 805	4
Amortissement sur la caducité	5 805	5 596	6 596	31
Contre Valeur des biens renouvelés par GrDF sur le contrat en cours	613	610	600	8
Droit du concédant	4 806	5 084	5 567	8 455





- ❖ Le compte Droit du concédant s'établit respectivement à 8,5M en 2020.
- L'envolée du compte droit du concédant s'explique principalement par l'intégration dans la concession des compteurs domestiques, jusqu'alors propriété de GRDF.
- La reprise des passifs et des actifs liée au démarrage du nouveau contrat a bien été effectuée dans les comptes de GrDF.

Le compte droit du concédant représente la valeur des biens de retour que le concessionnaire doit restituer au concédant en fin de contrat. Les conditions du Compte Droit du concédant ainsi que les conditions de fin du contrat sont liées au cadre réglementaire des cahiers des charges signés.

L'amortissement de caducité : Si le concessionnaire a financé les installations et doit les remettre gratuitement en fin de concession au concédant (dans un état de bon fonctionnement, mais pas complètement amorti), il comptabilise, outre l'amortissement correspondant à l'usure de ces infrastructures, une dotation d'amortissement supplémentaire pour compenser la valeur résiduelle prévisible du bien qu'il n'aurait pas eu le temps d'amortir sur la durée du contrat.

Cette dotation est connue sous le nom d'« amortissement financier de caducité » et est pratiquée que le bien soit amortissable ou non. Cette charge est étalée sur la durée de la concession



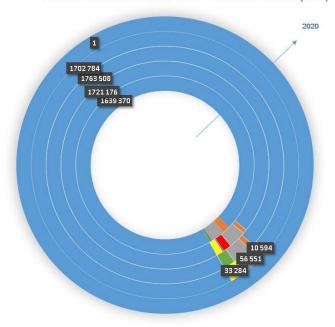


LE BILAN DES PRODUITS ET DES CHARGES

Recettes

Recettes				
Recettes Acheminement et Hors Acheminement (montant en euros)	2017	2018	2019	2020
Produits	1 723 488	1 830 094	1 854 744	1 803 217
 Recettes liées à l'acheminement du gaz naturel 	1 639 370	1 721 176	1 763 508	1 702 784
Acheminement de gaz	1 611 098	1 694 069	1 742 194	1 682 661
Acheminement vers un réseau aval hors zone				
péréquée	28 272	27 107	21 314	20 123
Recettes liées aux prestations complémentaires	76 227	108 918	91 241	100 429
Recettes liées aux prestations du catalogue	68 336	89 759	61 198	67 145
Recettes liées aux prestations ponctuelles	22 214	12 194	12 980	10 594
Extens°, créat° de racco ou déplct/modif/supp de				
brancht	11 205			
Prest. ponct. clients aux conditions standards de				
livraison	11 009			
Prest. ponct. clients ayant un contrat de livraison				
direct				
Recettes liées aux prestations récurrentes	46 123	50 676	48 218	56 551
Prest. rec. clients aux conditions standards de				
livraison				
Prest. rec. clients ayant un contrat de livraison				
direct				
Rec. liées aux prestat. destinées aux product. de				
biométhane	-	23 468	-	-
Autres recettes	2 769	3 421		
Recettes Raccordements et autres travaux	5 122	19 159	30 043	33 284

Recettes Acheminement et Hors Acheminement (en €)

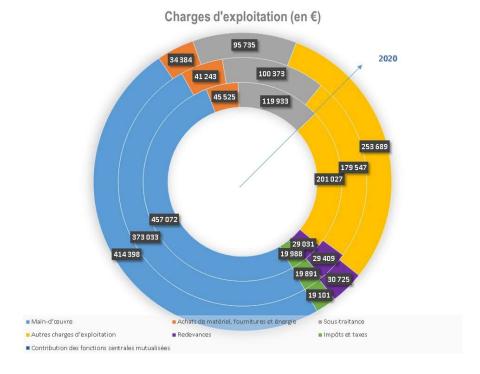


- Recettes liées à l'acheminement du gaz naturel
- Recettes liées aux prestations ponctuelles
- Recettes liées aux prestations récurrentes
- Rec. liées aux prestat. destinées aux product. de biométhane



Dépenses

Charges d	es d'exploitation (montant en euros)					
	2017	2018	2019	2020		
Charges d'exploitation de la concession	582 890	872 576	743 496	848 032		
□ Main-d'œuvre	274 447	457 072	373 033	414 398		
Achats de matériel, fournitures et énergie	50 572	45 525	41 243	34 384		
■ Sous-traitance	27 543	119 933	100 373			
Autres charges d'exploitation	149 099	201 027	179 547	253 689		
Dont immobilier		23 467	23 896	25 801		
Dont informatique, poste et télécom		60 389	53 095	51 183		
Dont assurances		25 185	26 198	27 351		
Dont communication et développement des usages du gaz naturel		35 640	22 115	30 510		
Dont charges d'acheminement depuis un réseau amont		-	-	-		
Dont commissionnement		31 936	33 352	35 605		
Dont Autres		24 411	20 896	83 242		
Redevances	22 525	29 031	29 409	30 725		
Impôts et taxes	15 483	19 988	19 891	19 101		
Contribution des fonctions centrales	43 216					





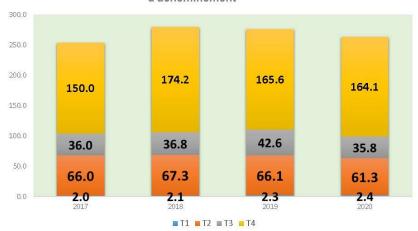


SERVICES AUX USAGERS.

USAGERS ET CONSOMMATION

Année	Option tarifaire	Abonnement	Prix
	(MWh/an)	annuel (en €)	proportionnel (en €/MWh)
2017	T1	33.48	28.13
2017	T2	132.60	8.18
2017	T3	748.68	5.70
2017	T4	15 395.16	0.80
2018	T1	41.16	28.70
2018	T2	142.20	8.34
2018	T3	854.64	5.81
2018	T4	15 704.64	0.82
2019	T1	41.64	28.85
2019	T2	143.28	8.38
2019	T3	858.48	5.84
2019	T4	15 875.64	0.82
2020	T1	33.48	29.79
2020	T2	132.12	8.43
2020	T3	792.48	5.94
2020	T4	15 607.20	0.83
2021	T1	33.12	31.07
2021	T2	129.72	8.57
2021	T3	826.56	6.09
2021	T4	15 586.44	0.85

Evolution de l'énergie acheminée (GWh) par tarif d'acheminement



❖ En application des articles L.452-2 et L.452-3 du code de l'énergie, la Commission de régulation de l'énergie (CRÉ) a la compétence pour fixer la méthodologie de détermination du tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel ainsi que la structure et le niveau du tarif eux-mêmes. Les tarifs sont revalorisés au

❖ La quantité globale consommée en 2020 est de 263,6 GWh (contre 276,6 GWh en 2019)





❖ Le nombre d'usagers particuliers (T1 et T2) a légèrement augmenté entre 2019 et 2020 tandis que la consommation est restée stable, voire légèrement diminuée. Ceci indique une baisse de consommation sur les petits tarifs.



Les variations annuelles de consommation peuvent être liées à la climatologie, le gaz étant une énergie très utilisée pour le chauffage.

La baisse tendancielle peut également s'expliquer par l'activité conjoncturelle, notamment avec l'amélioration constante de l'efficacité énergétique. Elle peut également être liée à la situation économique (Crise du COVID, reprise d'activité...).

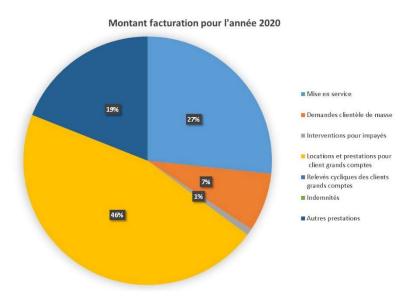
- Fin 2020, la concession compte 4 459 usagers. Cela représente, par rapport à 2019, une augmentation de 40 usagers (soit 1%).
- ❖ Cette augmentation concerne principalement les particuliers (tarifs T1 et T2) qui consomment pour un usage de chauffage ou de cuisine et/ou de production d'eau chaude sanitaire., ainsi que l'arrivé d'un industriel (donnée secrétisée).





LES PRESTATIONS DE SERVICE

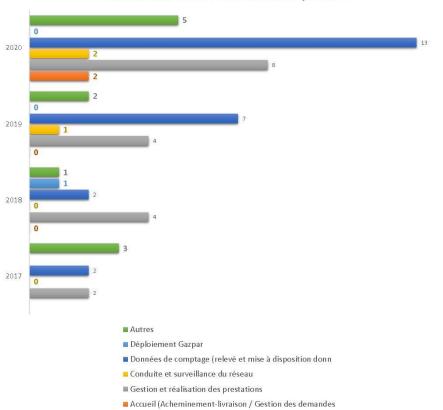
Principales demandes de prestations réalisées							
Année	2018		2019		2020		
	Nombre de	Montant	Nombre de	Montant	Nombre de	Montant	
	prestations	facturation	prestations	facturation	prestations	facturation	
Mise en service	507	8 761	506	9 770	465	8 545	
Demandes clientèle de masse	92	2 401	90	2 446	95	2 440	
Interventions pour impayés	13	579	10	459	6	281	
Locations et prestations pour							
client grands comptes	152	12 204	150	13 600	151	14 683	
Relevés cycliques des clients							
grands comptes							
Indemnités	1	34	2	68			
Autres prestations	30	765	44	3 210	43	6 082	

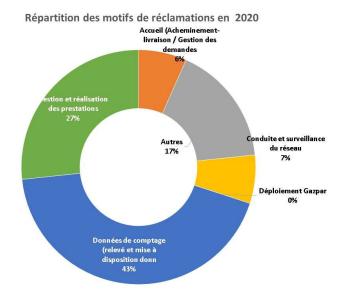




LES RÉCLAMATIONS







- ❖ 30 réclamations ont été portées à la connaissance du concessionnaire en 2020. Soit plus du double du nombre de réclamations en 2019 (14 réclamations) et quatre fois plus qu'en 2018 (8 réclamations).
- Les réclamations concernent majoritairement le comptage, suivi de la prestation.





BILAN

- Les principaux indicateurs de suivi patrimonial évoluent de manière stable et cohérente par rapport aux années précédentes à périmètre constant.
- ❖ La qualité des données sources témoigne de la qualité des échanges avec le concessionnaire GrDF. L'effort de régularisation de la base comptable des branchements collectifs entrepris depuis les années 1990 et qui se poursuit aujourd'hui souligne l'effort du concessionnaire de fournir de la visibilité.
- Hors données non communiquées, la majorité des incidents survient sur des branchements collectifs ou individuels et est causée par des défaillances matérielles. Cela pourrait être le marqueur d'un besoin de renouvellement plus important.
- Le SDEM attend un effort sur les données relatives à la maintenance et à la surveillance des ouvrages gaz.



